



Coproprietaire avec ma soeur en litige

Par **jacques319**, le **11/10/2008** à **12:00**

Bonjour à tous,

Je vous expose mon problème:

Je suis copropriétaire avec ma soeur d'une maison que nous avons héritée suite au décès de nos parents en 1993

Ma soeur, a fait effectuer des travaux dans cette maison sans m'en parler, ni même me demander l'autorisation en 2007.

Nous avons vendu cette maison d'un commun accord en septembre 2008.

Aucun accord n'a été pris chez le Notaire pour cette somme lors de la vente.

Elle me demande aujourd'hui de lui rembourser la moitié des travaux, à savoir 8.000 euros.

Les factures d'un montant total de 16.000 euros sont exclusivement à son nom.

A t'elle le droit de me demander cette somme ?

a t'elle des recours ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Cordialement

Jacques319